d'Anzin ... à Saint-Aubin

n°20 - décembre 2010

Repas de Noël des aînés

Téléthon de La Conviviale

Téléthon de La Cécilienne

Anzin Vidéo s'expose

Formidable aventure humaine, scientifique et médicale, le Téléthon a, depuis son lancement en 1987, permis de recenser six mille maladies rares et de les faire sortir de l'oubli, de vulgariser auprès du grand public la génétique, de découvrir de nouvelles thérapies. Il a aussi permis d'inscrire dans la loi le droit à la citoyenneté des personnes en situation d'handicap et d'adapter les bâtiments publics en conséquence. En qualité d'élus, nous vivons dans tous nos projets cette nouvelle obligation légale. Parfois contraignante quand elle concerne nos édifices les plus anciens, c'est un mal nécessaire pour que disparaissent progressivement les discriminations envers les handicapés.

Il y a quelques semaines, la nouvelle édition du Téléthon était officiellement lancée dans la région depuis notre commune et plus précisément depuis le collège des Louez-Dieu, en présence de Michel Jemmi, vice-président de l'AFM et du Téléthon et de Vincent Lucchini, coordinateur local. Peu de temps après éclatait une polémique au niveau national à propos de la baisse d'audience du Téléthon. Contrairement à d'autres émissions caritatives, le Téléthon ne fait visiblement plus recette. Après les déclarations de Pierre Bergé l'année dernière, c'est un nouveau coup dur pour cette association qui depuis 1987 lutte contre les myopathies.

Pour autant ces polémiques n'ont en rien entamé le moral des bénévoles qui chaque année se dépensent sans compter pour organiser des manifestations et collecter des dons.

À Anzin-Saint-Aubin, la solidarité était une nouvelle fois au rendez-vous : La Cécilienne organisait un très beau concert en présence de Vladimir Soultanov, pianiste virtuose. La Conviviale avait préparé un repas-dansant très apprécié, ponctué par les danses de la troupe Ascendanse. Quant au collège des Louez-Dieu, véritable centre névralgique de multiples actions caritatives mises en place par les enseignants, les collégiens et les parents d'élèves, il accueillait en son sein deux associations, celles des donneurs de sang et des peintres amateurs. L'investissement des bénévoles, associé à la générosité des donateurs a permis la réalisation une fois encore d'une belle édition du Téléthon, prouvant que les esprits polémiques n'ont pas d'emprise sur la motivation des uns et des autres dans ce combat collectif, loin d'être terminé.

Enfin, pour conclure sur le chapitre de la solidarité, notons l'arrivée sur notre commune d'un Service de Soins Infirmiers À Domicile, une structure mise en place par la fédération ADMR et approuvée par les services de l'Etat pour favoriser le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans et leur éviter l'hospitalisation. Ce sont des aides-soignants, des aides médico-psychologiques et des infirmiers qui interviennent directement au domicile du patient, encadrés par le responsable infirmier coordinateur du service. La prise en charge financière est assurée par la caisse d'assurance maladie. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'arrivée d'un tel service sur Anzin-Saint-Aubin qui répondra sans aucun doute à l'attente de nombreux Anzinois.

Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 14 janvier 2011 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

David Hecq
Maire d'Anzin-Saint-Aubin
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras

Sommaire

Vie Communale	p. 3-6
Travaux communaux	p. 7
Histoire Locale	p. 8-9
La parole aux Associations	p. 10-15
Coupons réponses	p. 14
L'agenda en un clin d'œil	p. 15

Anzin Saint Aubin

Mairie
10 bis rue Henri Cadot
62223 Anzin-Saint-Aubin
Tél : 03.21.71.52.83
Fax : 03.21.24.93.42

Horaires d'ouverture
lundi au vendredi
8h00-12h00 et 13h30-17h30
samedi
9h00-12h00
(permanence état civil)

E-mail
anzin-saint-aubin@wanadoo.fr
Site officiel
www.ville-anzin-saint-aubin.fr
Site d'actualités
www.anzin-saint-aubin.com

CUA
3 rue Frédéric Degeorge
62026 Arras
Tél : 03.21.21.87.00
Fax : 03.21.21.87.87
infos@cu-arras.org
www.cu-arras.fr

Point Info Déchets
Tél : 03.21.21.88.20

Espace Info Energie
Tél : 0800.62.62.62

Bus ARTIS
Tél : 03.21.51.40.30

Astreinte Sécurité
Tél : 06.07.10.90.82

Numéros d'Urgence
Police : 03.21.24.50.17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Electricité : 0.810.333.959
Gaz : 0.810.433.659
Eau : 0.810.108.801

d'Anzin ... à Saint-Aubin
Bulletin Municipal d'Anzin-Saint-Aubin
N°20 - décembre 2010

Directeur de publication : David Hecq
Rédactrice en chef : Karine Arguillère
Rédaction : mairie et associations
Crédit photos : mairie et associations
Photo de 1ère couverture : Valérie Ponchel
Maquette - Mise en page :
François Fockenoy
francois-fockenoy@orange.fr

Impression : Imprimerie Centrale de Lens
Tirage : 1.500 exemplaires

Papier recyclé (40% à 60%) et issu de forêt ayant fait l'objet d'un programme de reforestation (40% à 60%), à l'aide d'encres à base végétale.

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

Monsieur le maire reçoit le samedi de 9h15 à 12h00 et sur rendez-vous. Contactez le 03.21.71.52.83

Vie Communale

Réunion du Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 18 novembre. Le compte-rendu est disponible en mairie et sur le site : www.anzin-saint-aubin.com. La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **jeudi 27 janvier à 20h00** en mairie.

Si vous souhaitez soumettre des questions au conseil municipal, nous vous demandons de les déposer au minimum une semaine avant la réunion de celui-ci :
➤ soit par e-mail avec pour objet "question au conseil municipal" à l'adresse : anzin-saint-aubin@wanadoo.fr,
➤ soit par écrit en mairie

Messes de Noël

24.12.2010 : Ste Catherine à 18h00
24.12.2010 : St Nicolas à minuit
25.12.2010 : St Laurent Blangy à 9h30
25.12.2010 : St Nicolas à 11h00
26.12.2010 : St Laurent Blangy à 9h30
26.12.2010 : Anzin-Saint-Aubin à 11h00
Messe à Anzin-Saint-Aubin le dimanche 19 décembre.

Listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2010… après ce sera trop tard !

Pour voter lors des prochaines élections, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Vous avez emménagé à Anzin-Saint-Aubin en 2010, ou vous aurez 18 ans avant le 1er mars 2011… inscrivez-vous vite auprès de la mairie.

Attention les imprimés dûment complétés et signés ainsi que les justificatifs (carte d'identité, justificatif de domicile) doivent être parvenus à la mairie au plus tard le 31 décembre 2010 avant 12h00 !

2011 : élections cantonales

Pas-de-Calais
Le Département

Ces élections cantonales seront les dernières avant les élections territoriales de mars 2014. Les conseillers généraux élus l'année prochaine le seront pour un mandat de trois ans, en application de la loi du 16 février 2010 organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et régionaux.

Sous réserve de l'adoption définitive du projet de loi de réforme des collectivités territoriales, c'est **la dernière fois que les Français éliront des conseillers généraux** : ceux-ci auront pour successeurs, en 2014, des conseillers territoriaux, élus selon les mêmes modalités mais qui siégeront à la fois au conseil général et au conseil régional. *(source : www.interieur.gouv.fr).*

En bon citoyen…

Entretien des trottoirs : Les propriétaires et les locataires sont tenus de tenir les trottoirs en état de propreté, de procéder au ramassage des feuilles en automne, de balayer la neige en hiver sur toute la longueur bordant la propriété qu'ils occupent ou qu'ils possèdent. De même en cas de verglas, vous êtes tenus de jeter du sel ou du sable devant votre habitation.

Déjections canines : Il est désagréable à quiconque de marcher sur des excréments… Nous demandons aux propriétaires de chien de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal plutôt que de les léguer aux autres, ou d'utiliser simplement leur propriété.

Elagages : Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. *(art. 671-672-673 du code civil)*

Feux sauvages : Il est interdit, par arrêté préfectoral, de brûler ses déchets, y compris les végétaux. Il est interdit de se débarrasser de ses sacs de gazon ou détritus sur les espaces publics : un tel comportement est passible d'amende. Des déchèteries sont à votre disposition.

Message de La Poste

À l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations. Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents.

La Poste et les facteurs remercient les Anzinois de leur compréhension.

Les résultats d'analyse de l'eau sont consultables au panneau d'affichage de la mairie.

Vie Communale

Calendrier communal

Comme nous vous l'avions indiqué lors du dernier bulletin communal, un calendrier sera offert à l'ensemble des foyers anzinois. Ce calendrier reprendra la liste des associations, des professionnels de santé et les principales manifestations communales. La distribution sera effectuée par les services techniques municipaux en fin d'année. À noter qu'à l'inverse des calendriers de la Poste, des pompiers et autres, il s'agit d'un présent qui ne peut en aucun cas vous être vendu. Il est pris en charge financièrement par la commune et par les commerçants anzinois. Si pour une raison ou une autre, vous ne l'avez pas eu, vous pourrez le retirer en mairie auprès de Claire Céane, du 4 au 14 janvier 2011.

Week-end Malgache

Après l'édition 2008 qui rencontra un franc succès, la salle Les Viviers se transforma de nouveau en petit îlot malgache. Ainsi les visiteurs purent découvrir le temps d'un week-end les spécificités culinaires, culturelles et musicales de ce pays méconnu et malheureusement en proie à de nombreux troubles politiques. Solange Viégas fut la pièce maîtresse de cette manifestation, se démenant sans compter pour que tout se passe dans les meilleures conditions possibles. Néanmoins la fréquentation ne fut pas au rendez-vous et c'est bien dommage car il y avait de jolies choses à voir, à déguster et à entendre.

Une nouvelle rue anzinoise ?!

Pour faire suite à la demande réitérée des entreprises situées dans la zone des Filatiers, le conseil municipal a décidé de donner un nom à la rue qui traverse cette zone d'activités.

Ainsi, Anzin-Saint-Aubin compte désormais une rue supplémentaire, la **rue des Tisserands**.

Cette nouvelle dénomination évitera à l'avenir une confusion avec le chemin des Filatiers, qui conserve son nom.

Recensement de la population

Du 20 janvier au 19 février 2011, les agents recenseurs parcourront la commune pour effectuer le recensement complet de la population. Cette démarche est obligatoire et nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil. Les agents recenseurs disposeront d'une carte officielle d'agent recenseur, une carte qu'il conviendra de demander en cas de doute !

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie ou Maxime Dumaine, coordonnateur communal au 06.71.62.69.44 ou par e-mail : maxime-dumaine@orange.fr. De même, nous vous demandons de signaler au coordonnateur ou en mairie toute absence de plus de 15 jours entre le 20 janvier et le 19 février 2011.

Soirée caritative Les Transformistes

Jean-Noël Tortora, membre de l'association "Les Arts d'Anzin", vous propose un spectacle des Transformistes le 29 janvier à 20h00 au Casino d'Arras. Les bénéfices seront reversés au profit de l'association des enfants hospitalisés au bloc opératoire de l'hôpital d'Arras.

Tarif : 8 € - Réservation :
BS Music 03.21.55.32.61
(face à la cathédrale)

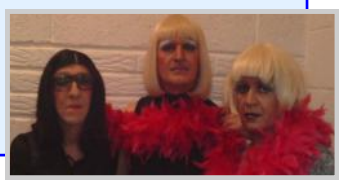

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, n'oubliez pas de le faire avant le 31 décembre !

Commémorations du 11 novembre et du 5 décembre

Le **11 novembre** dernier, il fallait bien du courage pour affronter les fortes bourrasques qui s'abattaient sur Anzin-Saint-Aubin. Pour autant, de nombreuses personnes avaient fait le déplacement jusqu'au point de rendez-vous, fixé à l'église, pour ensuite se diriger vers le cimetière britannique et le monument aux morts français. À chaque fois, les enfants de l'école primaire Lucie Aubrac, sous l'impulsion de l'enseignant Alain Klotz, ont entonné les hymnes nationaux, pour célébrer à leur manière les trop nombreuses victimes militaires et civiles de la première guerre mondiale. La chorale des Choeurs Unis accompagnait au chant les enfants pendant que monsieur Kowandy s'associait avec son saxophone à cet ensemble inter-générationnel.

Tout le monde s'est ensuite réchauffé dans les locaux de la mairie, l'occasion de profiter de l'exposition photo organisée par Anzin Vidéo.

Plusieurs semaines plus tard, le **5 décembre**, c'est la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie qui était célébrée. Du fait du désaccord de la Fnaca concernant le choix de cette date commémorative, il y a toujours moins de monde à cette cérémonie, les anciens combattants lui préférant la date du 19 mars 1962.

Pour autant, au nom du devoir de mémoire, nous ne pouvons pas faire abstraction de cette date retenue officiellement par l'Etat français, c'est pourquoi, à l'instar de nombreuses communes et pour respecter les convictions des anciens combattants, les deux dates sont célébrées.

Monsieur le maire a lu le discours officiel du ministre et les personnes présentes se sont retrouvées autour du verre de l'amitié.

Conseil Municipal Jeunes

Bientôt les élections !

Depuis début 2010, la commission scolaire travaille avec les enseignants sur le projet de conseil municipal jeunes. Après avoir assisté au conseil municipal, visité la mairie et rencontré les élus, les enfants du cycle 3 (élèves de CE2, CM1 et CM2) ont une idée plus précise des missions des conseillers municipaux jeunes. Il est maintenant temps de procéder aux élections.

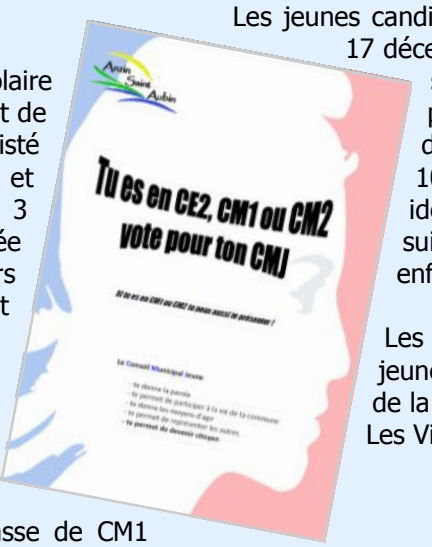

Ce sont sept conseillers municipaux jeunes qui seront élus au scrutin majoritaire à un tour, par leurs pairs du cycle 3. Sont éligibles les Anzinois scolarisés à l'école Lucie Aubrac en classe de CM1 (pour quatre d'entre eux) et CM2 (pour trois d'entre eux). Une fois investis, ils travailleront sous l'égide de Stéphanie Hespelle, conseillère déléguée à l'enfance, qui chapeaute cette action.

Les jeunes candidats doivent se déclarer au plus tard le 17 décembre, avec l'accord de leurs parents. La semaine de la rentrée scolaire leur permettra de faire campagne par voie d'affichage à l'école. Le vote aura lieu le 10 janvier en mairie, dans des conditions identiques à tout scrutin officiel ; il sera suivi du dépouillement en présence des enfants, à partir de 15h30.

Les enfants élus conseillers municipaux jeunes seront présentés à la population lors de la cérémonie des vœux, le 14 janvier, salle Les Viviers, à 19h00.

Personnel communal

Un nouveau visage dans la commune

À compter du 1er novembre 2010, monsieur Serge Hermez a été embauché en remplacement de monsieur Fabien Debuisson.

Anzinois, Serge Hermez est affecté à l'atelier technique en tant qu'adjoint d'entretien des espaces verts essentiellement.

Serge Hermez est bien connu, bien intégré dans l'équipe technique puisqu'il était en contrat d'aide à l'emploi depuis le 4 mai 2009. Au cours de cette période, Serge Hermez a affiché de nombreuses compétences, atouts pour une commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans nos services.

Ouverture d'un SSIAD

ADMR L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE

Nous vous informons de l'ouverture récente d'un **Service de Soins Infirmiers À Domicile** (SSIAD) sur la commune. Le service de soin est situé 501 rue des Filatiers et vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Pour toutes informations, vous pouvez joindre madame Beaumont, infirmière coordinatrice du SSIAD, au **03.21.15.04.16** ou assiadat@orange.fr.

Le SSIAD intervient sur prescription médicale auprès des personnes âgées de 60 ans et plus, malades, en perte d'autonomie, ou souffrant de pathologie chronique.

Repas de Noël et colis des aînés

Les fêtes de fin d'année approchent et la commune n'oublie pas ses aînés…

Pas moins de 125 convives étaient présentes pour le repas de l'amitié offert par la municipalité aux plus de 65 ans et organisé au clos Saint Aubin ce jeudi 9 décembre. Une surprise les attendait à l'arrivée : un joli set de table aux couleurs de la commune, réalisé par le service communication de la mairie (pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir l'âge requis, ils peuvent l'acquérir au prix de 1€ en mairie).

Gaieté, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous de cette après-midi festive orchestrée par l'accordéoniste Patrick Thuilliez. La piste de danse fut rapidement envahie par des aînés survoltés… A tel point que, emportée par son enthousiasme, notre amie Jeannine fit une mauvaise chute ! Par précaution Fabrice Duwez, conseiller municipal, l'amena aux urgences. Heureusement plus de peur que de mal, Jeannine revint dans l'après-midi plus en forme que jamais mais avec deux points de suture sur le crâne.

Hé oui, être "un aîné" de nos jours n'est plus de tout repos ! Et ce n'est pas Monique Averlant, adjointe au maire en charge des aînés, qui dira le contraire.

Outre ce moment de convivialité, sera également proposé à tous les Anzinois âgés de plus de 65 ans le traditionnel colis de Noël. Ces deux actions apportent en effet aide et réconfort au pic de l'hiver, une période souvent difficile pour nos anciens…

Comme les années précédentes, ce sont les conseillers municipaux qui vont jouer le rôle de lutins de Noël et livrer le colis au domicile des personnes concernées. Les dates de passage se situeront entre le 16 et le 20 décembre. En cas d'absence, un papier sera glissé dans la boîte et le colis pourra être directement récupéré en mairie, dans un délai de quelques jours.

Cette année encore, après appel d'offres, c'est le Petit Casino qui a été retenu pour fournir ce colis. Monique Averlant reste très secrète sur son contenu. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà vous en dévoiler un élément : le recueil du concours de nouvelles 2010…

Avec 380 aînés en 2010, la population âgée de plus de soixante-cinq ans augmente et va continuer d'augmenter dans les années futures.

Afin de mieux répondre à leurs besoins, une réflexion est actuellement en cours pour actualiser notre dispositif d'aide aux aînés et, peut-être, changer de formule l'année prochaine.

Nous en profitons pour rappeler aux seniors qu'en cas de besoin et d'impossibilité de déplacement, les services de la mairie peuvent venir à leur domicile ; pour cela, il suffit d'appeler au 03.21.71.52.83.

RAPPEL : nettoyage des voiries communales le lundi 27 décembre,

Travaux et Sécurité

Vestiaires-douches du squash

Le nombre croissant d'adhérents et l'organisation de tournois nécessitaient de créer un nouveau vestiaire-douches. Une pièce spacieuse servant de rangement a permis de répondre à ce besoin. Cloisons abattues, carrelage refait avec pente pour l'écoulement des eaux, plafond et mur extérieur isolés, fenêtres changées avec double vitrage, extension du chauffage ont été terminés à l'approche d'un tournoi se déroulant en novembre.

Défibrillateur au squash

Le squash est la première association sportive et le premier bâtiment public à être doté d'un défibrillateur *(cf. article du club de squash).* Une formation à son utilisation est prévue prochainement par le fournisseur de ce matériel médical.

Vestiaires municipaux

Suite à une mise en consultation, tous les lots ont été attribués. Les travaux de préparation du chantier sont en cours, perturbés il est vrai par les conditions météorologiques actuelles.

Salage de la commune

Depuis fin novembre, les agents techniques interviennent pour rendre praticables nos cours d'écoles, voiries… Le fait marquant a été la matinée du samedi 4 décembre 2010 où une tempête de neige s'est abattue sur la région. La lame de déneigement a été d'une grande utilité…

Tubage cheminée de la chaufferie de l'école primaire

Un tubage de cette cheminée en briques a été nécessaire suite à la chute de briques qui obstruaient le fond de la cheminée et bloquaient l'évacuation des fumées de combustion, ce qui perturbait le bon fonctionnement de la chaudière.

Réfection de voiries

Le 16 septembre 2010, le conseil municipal a décidé de rénover les voiries des squares du Courtil et de la Gloriette. Une consultation des entreprises a été organisée. Après l'analyse des offres, le conseil municipal a attribué, le 18 novembre, les travaux à l'entreprise Huré TP. La réfection totale des squares du Courtil (725m²) et de la Gloriette (450m²) est programmée pour le mois de mars 2011.

Toilettes école primaire

L'architecte a déposé la demande de permis de construire en mairie le jeudi 2 décembre 2010. Cette demande sera instruite par la DDTM (ex-DDE).

Mur du préau de l'école primaire

Le mur de ce préau se déforme en partie haute de façon inquiétante. Un renforcement a été mis en place pour sécuriser ce secteur en attendant qu'une solution soit apportée.

Scolaire

L'ex-logement de fonction de l'ex-mairie offre un potentiel foncier utilisable :
- Une grande salle au rez-de-chaussée a été transformée en salle informatique
- L'ex-salle du conseil municipal a été aménagée pour recevoir la classe de CM2 depuis le mois de septembre.
- Une autre pièce a été rénovée pour recevoir la bibliothèque de l'école maternelle. Elle a été mise à la disposition des enseignantes le 24 novembre 2010.

- La bibliothèque de l'école primaire jouxtant la salle informatique est en cours de transformation. La fenêtre et la porte (en bois), les seuls à ne pas avoir été changés avant mars 2008, ont été remplacés par un bloc fenêtre et porte en PVC aux normes accessibilité handicapés, la porte étant équipée également d'une barre anti-panique. Un faux-plafond a été posé et isolé, les travaux de peinture sont en cours et la salle sera mise à la disposition des enseignants prochainement.

Illuminations de fin 2010 et début 2011

Elles ont été mises en service comme prévu le 6 décembre - jour de la Saint Nicolas - jusqu'au 16 janvier 2011.

merci de ne pas stationner votre véhicule ce jour sur la voirie.

Anzin-Saint-Aubin au fil des traces - 9
Les fermiers, détenteurs du pouvoir local

par Marc LOISON, maître de conférences et membre du Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés (CREHS) de l'université d'Artois.

Nous avons pu constater dans le précédent bulletin municipal[1] à quel point la société paysanne anzinoise et artésienne était, au XVIIIe siècle, hétérogène et inégale. Rappelons que tout en bas de l'échelle sociale on trouvait les manouvriers et les ménagers, micro-exploitants la plupart du temps employés chez les patrons de culture notamment les fermiers. Venaient ensuite les laboureurs, exploitants moyens totalement indépendants. Tout en haut de l'échelle sociale on trouvait les fermiers auxquels nous allons plus spécifiquement nous intéresser aujourd'hui. Ces derniers encore appelés censiers ou « cinsiers » et parfois, dans certaines monographies communales, « coqs de village », monopolisaient le pouvoir local comme nous allons le voir, en étudiant trois types de traces : les registres paroissiaux, le rôle des vingtièmes et celui des centièmes[2].

Les registres paroissiaux, au service de l'histoire

Dans le registre paroissial, établi en 1758 par le curé David Joseph Pamart, apparaît sur le premier feuillet la mention suivante : « Le cinq janvier mil sept cent cinquante huit est décédé Antoine Guislain Bodinot, lieutenant et fermier des messieurs de Saint-Vaast, âgé de quarante six ans, natif de cette paroisse, jeune homme à marier, fils légitime de Jean Antoine et de Catherine Jeanne Dubois […][3] ».

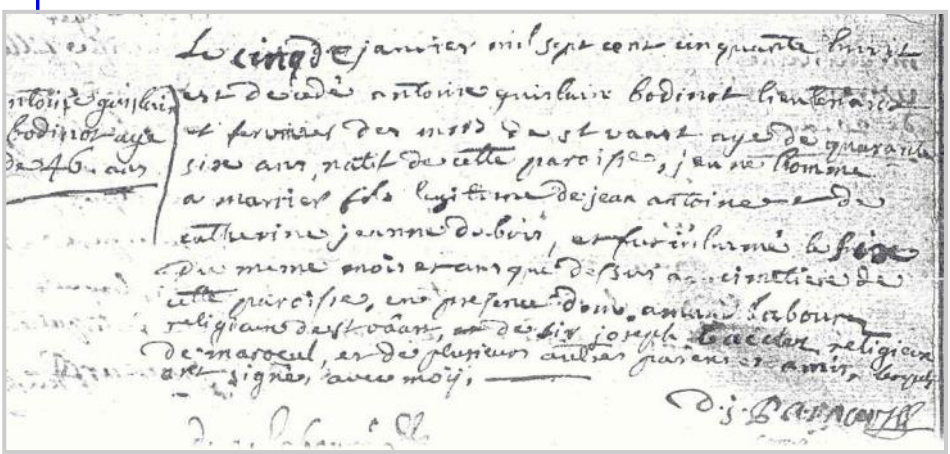

Extrait du registre paroissial de Saint-Aubin et Anzin

Cet extrait permet de constater que le fermier Antoine Guislain Bodinot est lieutenant des messieurs de Saint-Vaast c'est-à-dire officier seigneurial de l'abbaye de Saint-Vaast qui, en raison des nombreuses terres qu'elle possède sur le territoire d'Anzin-Saint-Aubin, est le seigneur principal du lieu. La famille Bodinot appartient au groupe dominant des fermiers tout comme la famille Dorlencourt.

Fermiers de père en fils

La généalogie des familles Bodinot et Dorlencourt est, à cet égard, révélatrice des relations de pouvoir et de propriété que les fermiers entretiennent entre eux.

- Jean Antoine Bodinot, fermier et lieutenant de l'abbaye Saint-Vaast, occupant la cense de Saint-Aubin
- époux de Catherine Jeanne Dubois Sœur de Melchior Dubois licencié ès lois

ont pour enfants :

➤ Antoine Guislain Bodinot, fermier et lieutenant de l'abbaye Saint-Vaast, occupant la cense de Saint-Aubin[4]

➤ Marie Magdelaine Bodinot qui épouse, à l'âge de 29 ans, Nicolas Herbette, censier âgé de 42 ans

➤ Marie Guislaine Pétronille Bodinot qui épouse, à l'âge de 33 ans, Joseph Alexandre Buriez, âgé de 30 ans, censier à Écoivres.

À l'évidence, cette reconstitution généalogique montre que le pouvoir d'officier seigneurial passe héréditairement du père au fils mais aussi que les filles ont gardé leur rang social en épousant des fermiers.

- Claude Garin, censier de l'Abbiette
- époux de Marie Joseph Guffroy

ont une fille Marie Anne Joseph Garin qui épouse Eloy Dorlencourt, censier de la ferme du Châtelet et neveu de Toussaint Dorlencourt , censier à Étrun

ont 9 enfants, notamment :

➤ Eloy Joseph Fidel Dorlencourt qui devient abbé de Maroeuil

➤ Augustine Joseph Dorlencourt qui épouse Pierre François Brasme, censier de la ferme du Châtelet

---

Il est clair que ces deux grandes familles de fermiers Garin et Dorlencourt, grâce à un mariage stratégique, ont pu accroître leurs pouvoirs et surtout leurs exploitations. L'analyse des registres des vingtièmes et des centièmes permet de constater que Pierre Claude Garin, époux de Marie Angélique Goudemant et successeur de son père Claude Garin, censier de l'Abbiette, exploitera avec son beau-frère Eloy Dorlencourt 35 ha appartenant au sieur de Bachy, seigneur d'Anzin. Cette opération permettra au premier de porter son exploitation de 83 ha à 118 ha et le second verra la sienne passer de 59 à 94 ha. La famille Dorlencourt présente également un autre intérêt: celui d'avoir fourni à la commune d'Anzin-Saint-Aubin deux personnages qui vont s'illustrer pendant et après la Révolution Française.

Deux personnages illustres issus du cercle des fermiers : Eloy Fidel Dorlencourt et Pierre François Brasme

Le premier personnage est Eloy Fidel Dorlencourt qui dirigera l'abbaye de Maroeuil et deviendra vicaire général du cardinal de la Tour d'Auvergne. Le père d'Eloy Fidel est censier de la ferme du Châtelet appartenant aux Jésuites[5].

Eloy Fidel fréquente leur collège à Arras, puis il est reçu dans l'abbaye de Marœuil. Le 19 mars 1788, il est élu abbé de cette abbaye. Durant la Révolution, on veut le jeter en prison à Arras. Prévenu par Madame Dubois de Fosseux, il quitte alors la France. Son périple le conduit successivement à Tournai, Gand, Paderborn, Hildesheim et à l'abbaye de Grauhof (Saxe) où il se fixe. Il y demeure jusqu'à son retour en France en 1801 (Concordat).

L'abbaye de Marœuil ayant été vendue durant la Révolution, il demande alors à être desservant de la paroisse de Marœuil. En 1802, il est nommé doyen du chapitre de la cathédrale d'Arras et en 1803, il devient vicaire général du cardinal de la Tour d'Auvergne. Il meurt le 1er août 1822.

Pierre François Brasme est co-signataire avec Jean Maximilien Callau du cahier de doléances de la paroisse de Saint-Aubin et Anzin. Il est élu député du Tiers-État et se rend à l'Assemblée Générale des trois Ordres de la province d'Artois qui se tient à Arras le 20 avril 1789.

En-tête de la liste des députés du Tiers-État
Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1J528

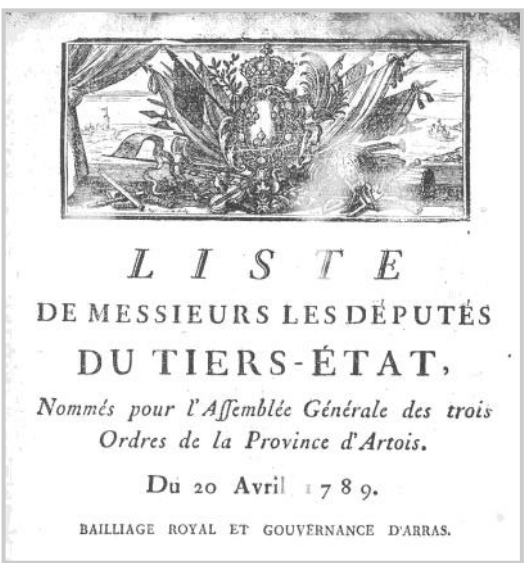
LISTE
DE MESSIEURS LES DÉPUTÉS
DU TIERS-ÉTAT,
Nommés pour l'Assemblée Générale des trois Ordres de la Province d'Artois.
Du 20 Avril 1789.
BAILLIAGE ROYAL ET GOUVERNANCE D'ARRAS.

Il quitte la commune pour aller s'installer à Grenay. Son fils Eloy Joseph Brasme, filleul de l'abbé Dorlencourt, sera maire de Grenay pendant 50 ans. L'annuaire du Pas-de-Calais de 1866 précise que « Monsieur Eloy Brasme a été pendant plus d'un demi-siècle le bienfaiteur de son pays, par ses conseils, ses exemples, son application à propager les bonnes méthodes de culture dans une contrée où l'art agricole a réalisé d'immenses progrès ».

Les fermiers : détenteurs du pouvoir local avant et après la Révolution française

Avant la Révolution, dans la communauté villageoise d'Anzin -Saint-Aubin, Antoine Guislain Bodinot et ensuite Jean Maximilien Callau sont fermiers et lieutenants de l'abbaye Saint-Vaast, seigneur principal du lieu. Ce même Jean Maximilien Joseph Callau est l'époux de Marie Claire Joseph Legentil, sœur de Jean Philippe Legentil, également fermier de l'Abbaye Saint- Vaast et lieutenant de Dainville. Au moment de la Révolution, les deux signataires du cahier de doléances sont des fermiers : le même Jean Maximilien Callau et Pierre François Brasme. Ce dernier sera le député du Tiers-État de la paroisse de Saint-Aubin en avril 1789.

Avec la loi du 14 décembre 1789 instituant les conseils généraux de commune, la première municipalité d'Anzin-Saint-Aubin verra en son sein quatre fermiers : le maire Noël Douchet et les notables Pierre François Brasme, Maximilien Callau et Amand Broutin. De plus, le fils de Pierre François Brasme sera maire de Grenay pendant 50 ans.

Ainsi donc, les pouvoirs que détenaient certains fermiers sous l'Ancien Régime sont confirmés par la Révolution. Jean-Pierre Jessenne affirme que l'étude des décennies de 1770 à 1848 en Artois révèle une permanence fondamentale: « dans le creuset seigneurial, s'est forgé un groupe dominant de fermiers, locataires des grands domaines seigneuriaux, ils monopolisent la direction des collectivités locales en vertu de l'autorité qui leur est déléguée par les seigneurs; ce monopole s'accompagne de l'effacement des institutions communautaires. Le système électif de la Révolution Constituante consacre la position hégémonique de cette fermocratie qui s'assure plus de 60 % des postes de maires en 1790 alors qu'elle constitue moins de 5 % de la population rurale[6] ».

Cette permanence, incontestablement, se trouve vérifiée dans la commune de Saint-Aubin et Anzin.

1. *D'Anzin…..à Saint-Aubin*, n°19, novembre 2010, p.8-9.
2. *Ibid.,* Pour plus de précisions se reporter à la note 3.
3. Archives communales.
4. Pour la localisation des différentes fermes citées dans cet article on se reportera au plan figurant dans le bulletin municipal de novembre 2010 déjà mentionné.
5. Les Jésuites ont dirigé le collège d'Arras entre 1603 et 1762, date à laquelle ils ont été expulsés par décision du Parlement de Paris. Ils seront remplacés par les Oratoriens en 1777.
6. Jean-Pierre Jessenne, *Pouvoir au village et Révolution. Artois 1760-1848,* Lille, PUL, p. 141.

La parole aux Associations

La Conviviale

Repas Téléthon du 27 novembre

Le samedi 27 novembre, plus de 150 personnes étaient réunies dans la salle Les Viviers pour le traditionnel repas dansant organisé par l'association au profit du Téléthon.

Après les traditionnels petits discours du président de l'association, Jean Bonnier, de Vincent Lucchini et de David Hecq, maire, ce sont les danseurs de la troupe Ascendance qui nous ont ravis par un show digne des plus grands. Le repas traditionnel servi à tous les convives a été exceptionnel par sa qualité et son raffinement. La soirée animée par Anim-Folie's s'est poursuivie tard dans la nuit. Les bénévoles se sont félicités de cette soirée et la trésorière de l'association estime qu'environ 1100€ pourront être reversés à l'A.F.M. *(toutes les factures ne sont pas encore réglées).*

COMITÉ DES FÊTES

La soirée bilan des 10 km s'est déroulée le 26 novembre. Après avoir rappelé les objectifs que le comité d'organisation s'était fixé (rendez-vous sportif, du bien-être et de la convivialité, satisfaire la diversité des motivations d'un large public et égaler l'effectif de 2009) Maurice Sevin est passé aux résultats :

➤ plan quantitatif : il n'y a pas eu photo : l'objectif est largement atteint et même dépassé, puisqu'il y a eu plus de mille concurrents (coureurs et marcheurs confondus)
➤ plan qualitatif : même degré de satisfaction. Le rapport des deux juges arbitres de la FFA, le compte-rendu de la Croix Rouge, les articles de la presse locale, les témoignages mettent en évidence la bonne organisation, le souci du respect et de la sécurité des coureurs, la disponibilité et la gentillesse des bénévoles…

Trois facteurs ont contribué au succès de l'évènement : l'équipe d'organisation, aidée des bénévoles, les 41 annonceurs pour leur aide financière, et la municipalité pour son soutien administratif, logistique et financier.

Après avoir remis le cadeau souvenir aux bénévoles et sponsors présents, la soirée s'est prolongée autour du verre de l'amitié en se donnant rendez-vous pour la 22e édition, le 09 octobre 2011 !

Les amis de la rando

Un nouveau président pour les Amis de la Rando !

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 19 novembre dernier, en présence de monsieur le maire d'Anzin-Saint-Aubin, devant une assistance nombreuse et attentive.

Un vibrant hommage fut d'abord rendu à Monique Lampin, membre fondateur des Amis de la Rando, trop tôt disparue.

Le programme des sorties 2011 fut ensuite présenté : sortie annuelle à Dinant (Belgique) en avril, week-end randonnée les 14 et 15 mai au Mont des Cats, soirée bowling en mars et sortie pique-nique en juin avec visite des jardins de l'abbaye de Valloires sans oublier les randonnées pédestres dominicales bi-mensuelles les 2e et 4e dimanches.

Les balades du jeudi après-midi auront quant à elles toujours lieu les 1er et 3e jeudis de chaque mois, avec sans doute des excursions en dehors d'Anzin-Saint-Aubin. Les sorties cyclotouristes sont programmées le 1er dimanche de chaque mois.

Enfin, un diaporama photographique a permis de revivre les temps forts de l'association en 2010 pour le plus grand plaisir de tous : soirée bowling, week-end en baie de Somme, sortie pique-nique dans la vallée de la Course et surtout sortie annuelle mémorable dans le vignoble champenois dont les participants garderont longtemps le souvenir. Un grand moment de nostalgie ! Un film présentant les sorties effectuées il y a quelques années, fut l'occasion pour beaucoup de se remémorer tous les bons souvenirs passés ensemble sous la présidence de Christian Duez. Ce dernier a fait part à l'assemblée de son souhait de quitter la présidence après huit ans de bons et loyaux services tout en demeurant membre du bureau.

Le bureau, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a donc procédé à l'élection du nouveau président en la personne de Marcel Chivot. Le président nouvellement élu a souhaité que les valeurs de convivialité et d'esprit d'équipe perdurent au sein des Amis de la Rando.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié pour clôturer cette sympathique manifestation.

Les Amis de la Rando vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous, si le cœur vous en dit, dès le dimanche 9 janvier 2011 pour un circuit de 12 km autour de Fampoux (rendez-vous mairie : 8h15).

Marcel Chivot : 03.21.59.96.06

ASSOCIATIONS : Claire Céane est à votre service en mairie, au 03.21.71.52.83.

Après un beau parcours en coupe de France (4 tours) comme en 2008, 16 joueurs accompagnés de leur entraîneur Serge Boulanger, du président Serge Herman et des dirigeants ont été reçus à la mairie par monsieur le maire et des conseillers municipaux pour la remise des maillots donnés par la FFF. Le 20 novembre Jean-Louis Duriez, aidé par des parents, avait organisé un plateau avec la présence de 60 enfants, le soleil était au rendez-vous et nous avons pu constater la qualité technique et collective des 7-9 ans. Les équipes seniors sont encore bien placées cette saison 4e pour l'équipe A et 3e pour l'équipe B.

LA CECILIENNE

Musique et générosité : soirée magique

Pour la 7e fois, La Cécilienne se mobilise pour le Téléthon. La présidente, Dominique Bourdon l'explique ainsi : "À Anzin-Saint-Aubin, La Cécilienne permet aux Anzinois de se former à la musique, puis de jouer ensemble et de partager leur passion. L'objectif de cette soirée est bien de le dire en musique, de faire un don en musique".

Chorale des enfants et des Chœurs Unis

Ce 26 novembre, La Cécilienne proposait une belle fête musicale en présence de David Hecq, maire. Anzin-Saint-Aubin a pris quelques longueurs d'avance dans la course aux dons qui financera de nouveaux efforts pour la recherche génétique. La recette de 1000€ est intégralement reversée dans la cagnotte de l'opération.

Les chorales dirigées par Catherine Kowandy interprétèrent des airs de Brassens, Saint-Saëns, Libéria et Nino Ferrer. Roselyne Tirtaine présenta les ateliers de pianos, flûtes et maracas par des extraits de Caplet, Inghelbrecht et Chartreux. La 2e partie au piano nous fit écouter toute la virtuosité de Vladimir Soultanov avec l'interprétation de 7 études de Chopin, La Polonaise en do dièse mineur op.26 n°1 et en la bémol majeur op.53. Rachmaninov fut mis également à l'honneur avec le prélude en do dièse mineur op.3 et en sol mineur op.23. Vladimir Soultanov, pianiste de renommée internationale, fut remarquable. Son interprétation de Chopin fut féérique. Le concert prit fin après plusieurs rappels.

Concert de Noël : 19 décembre à 14h00 - Mont Saint Eloi

Les 20 et 21 novembre, s'est déroulé le traditionnel open du mois de novembre. 27 joueurs sont venus se mesurer sur les courts dans une ambiance conviviale.

Lionel Rigaut était de nouveau présent pour défendre son titre et force est de constater qu'Anzin-Saint-Aubin est devenu son jardin favori. **Yarek Chmielewski**, fatigué par sa demi-finale en 5 sets contre Sylvain Feucherolles, n'a pas pu résister longtemps et s'est incliné en 3 sets.

Le club a profité de la présence des joueurs venus de Douai, Fronton, Wam, Amiens, Bondues et bien sûr Anzin-Saint-Aubin pour inaugurer, avec les élus locaux, un nouveau vestiaire et l'achat d'un défibrillateur.

Nous remercions Philippe Duquesnoy pour l'organisation et tous les membres du bureau pour leur implication dans le bon déroulement du tournoi.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et au plaisir de vous retrouver l'année prochaine sur nos courts.

Visite des vestiaires et présentation du défibrillateur

La déchèterie mobile sera présente au parking rue du Mal Haig le jeudi 16 décembre de 12h30 à 17h30.

La parole aux Associations

Un écrivain parmi les membres de Questions pour un champion !

Vous l'aviez peut-être vue lors de l'émission à la télévision, il y a un an et demi, elle était allée enregistrer l'émission quelques semaines avant d'accoucher. Elle a profité de son congé maternité pour dévoiler ses talents d'artiste littéraire dans le domaine de la création poétique.

" … Sur la côte de notre lune rêvée se blottit un bébé appelé, épelé, lettre par lettre décliné… Le cœur à la voix utérine parle les mots doux. La tortue fait sa moue en ce mois d'octobre saoul… "

"À gorge déployée" ! C'est le nom de l'ouvrage de Amandine Hofler Raoult qui nous parle de l'actualité de chaque nouvelle naissance. Maman à plein temps, elle nous emmène en voyage, les valises remplies de souvenirs maternels. Avec les yeux brillants d'émotion partagée elle nous peint une fresque touchante, drôle et avisée. Petite souris du dédale pédagogique, elle croque son quotidien avec toute la verve de la jeunesse et son goût des jeux de mots imagés. Le club lui souhaite beaucoup de succès et de lecteurs.

Résultats de notre tournoi

Le 7 novembre, notre tournoi des clubs a réuni 50 participants venus de 5 régions : L'Ile-de-France, la Picardie, La Champagne-Ardenne, la Wallonie belge et le Nord-Pas-de-Calais. La finale a vu le vainqueur de l'an dernier garder son trophée : il s'agit d'Hervé Bodeau de Paris à qui monsieur le maire a remis la coupe en fin de journée.

Hervé Bodeau, Patrick Cattiaux, David Hecq (maire)

L'écriture vagabonde

Séance découverte gratuite en soirée

Depuis le mois de septembre, l'Ecriture vagabonde réunit chaque quinzaine des participants ayant en commun le désir d'écrire. Le petit groupe chemine avec bonheur sur les sentiers d'écriture ouverts par Karine, l'animatrice. A chaque séance, celle-ci vient avec une nouvelle proposition d'écriture faisant tour à tour appel à l'imagination pure, aux souvenirs, au jeu… Ces propositions s'appuient sur un thème, une image, ou encore des extraits d'œuvres à partir desquels chacun peut ensuite se lancer, quel que soit son niveau.

Finie l'angoisse de la page blanche, les plumes se délient, les écrivains en herbe se surprennent, prennent confiance, développent leur style… Le maître-mot de ces séances ? Le plaisir d'écrire et celui de partager sa passion des mots !

Le 21 janvier, l'Ecriture vagabonde vous propose une séance gratuite et sans engagement : si vous aimez écrire, n'hésitez plus et poussez la porte de la mairie pour une balade au pays des mots… Par la suite, et si vous le souhaitez, vous pourrez vous inscrire à un atelier « découverte » de 5 séances, à raison d'une par mois le vendredi soir, de février à juin 2010 – les dates vous seront communiquées le 21 janvier.

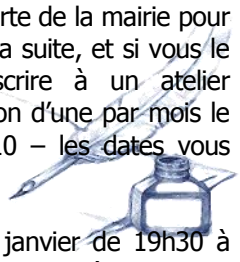

Séance découverte gratuite : le 21 janvier de 19h30 à 22h00, en mairie. Tarif pour 5 séances supplémentaires : 60€. Merci de vous inscrire (y compris pour la séance d'essai) auprès de Karine : 03.21.24.74.82.

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 26 novembre, devant les adhérents heureux de partager leur expérience avec les monitrices. Après la lecture et la présentation des rapports d'activité et financier, le président confirma la bonne santé de l'association sportive, forte de ses 180 adhérents. Après 25 années passées au sein du club, madame Clotilde Aumard nous quitte et nous tenons à la remercier pour tout le travail accompli en tant que trésorière puis trésorière adjointe.

Nous avons une pensée émue pour Monique Lampin, disparue beaucoup trop vite. Elle présida notre association de nombreuses années avec dynamisme et dévouement et son action restera exemplaire.

A l'approche des fêtes de fin d'année, Anzin Sport Santé, son président et tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année sportive 2011, pour être "bien dans sa peau" en toute convivialité.

Claude Sestier : 03.21.51.33.36

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Merci de faire parvenir vos article, photo ou éléments de coupon-réponse au service communication de la mairie, avant le **vendredi 28 janvier 2011** : francois-fockenoy@orange.fr. Passé ce délai, la présence de votre article dans le prochain bulletin communal ne peut être garantie. Il est indispensable de respecter ce délai pour permettre une bonne organisation de la réalisation dudit bulletin. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le recueil du concours de nouvelles 2010 est disponible en mairie (5€).

Le mois de novembre est toujours un moment fort dans la vie de l'association Anzin Vidéo.

Choix n°1 : Valérie Ponchel

En effet, le week-end du 11 novembre est traditionnellement dévolu à notre exposition annuelle et c'est toujours avec un peu d'appréhension que nous proposons nos travaux photographiques à l'appréciation du public.

Le 10 novembre, devant une centaine de personnes, le président de l'association a retracé les diverses activités de l'année 2009/2010, mettant l'accent sur ce qui fait la force et l'attrait de notre club photo, à savoir la formation et les sorties encadrées. Les réglages de l'appareil, le cadrage ne doivent plus avoir de secrets pour nos adhérents.

Monsieur David Hecq, maire d'Anzin-Saint-Aubin lui a répondu en soulignant l'excellent travail présenté et en mettant l'accent sur la participation d'Anzin Vidéo aux grandes manifestations anzinoises telles que les 10 km.

Madame Françoise Rossignol, conseillère générale, était présente, madame Catherine Génisson était excusée, retenue par les manifestations du 11 novembre au monument canadien de Vimy. Ce vernissage s'est terminé par le traditionnel pot de l'amitié offert par la municipalité.

Ce ne sont pas moins de 400 personnes qui ont défilé devant les 84 photographies exposées dans les trois salles de la mairie durant les 4 jours de manifestation. Chaque visiteur était appelé à choisir sa photo préférée… Le coucher de soleil, dans le chapitre vacances, de Valérie Ponchel, a obtenu les suffrages du plus grand nombre.

Les vidéastes n'étaient pas oubliés. Plusieurs montages tels que la visite du quartier Méaulens (Lucile Hibon), la sortie des Deux Caps (Jacqueline Ducatez et Marie-Thérèse Treiber) ou un panorama des vacances au Vietnam (Marie-Thérèse Treiber) ou encore la visite des Jardins de Séricourt et du musée (Marc Duwat) agrémentaient le parcours.

Les activités du club ne se sont pas limitées à la seule exposition. Le 22 novembre, une dizaine de membres se sont réunis pour étudier les réglages de mesure de lumière et de mise au point des distances.

Enfin, pour clore le mois, le 27 novembre, une soirée amicale réunissait tous les adhérents autour d'une bonne table.

Programme de décembre :
- vendredi 17, à 20h00 : choix de la vitesse d'obturation, choix de l'autofocus
- vendredi 17 (ou samedi 18) : sortie illumination de la place des Héros à Arras.

Choix n°2 : Valérie Ponchel

Choix n°3 : Lucile Hibon

Marc Duwat, président, 03.21.48.92.48

VENDANGES CHAMPAGNE
17 septembre 2011
Mesnil-sur-Oger

Nom :

Prénom :

Adresse :

Réserve :

____ places à 60 € = _____

(acompte de 30€ par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes)

Coupon réponse à remettre :

- en mairie d'Anzin-Saint-Aubin
- avec acompte de 30€
- avant le 15 janvier 2011

VENDANGES EN CHAMPAGNE
17 septembre 2011 - Mesnil-sur-Oger
organisé par le Comité des Fêtes

Dernier délai !

Programme de la journée

9h00 : petit déjeuner au champagne*
9h45 : départ pour les vignes
12h00 : dégustation de champagne* après la cueillette
12h30 : visite du pressoir et dégustation de ratafia*
13h00 : déjeuner au château des propriétaires
16h00 : visite du musée
18h00 : retour avec une bouteille de champagne*

- acompte de 30€ à la réservation
- date limite de réservation : 15 janvier 2011
- solde à régler au 1er septembre 2011

Contact : Raymond Watel au 03.21.23.55.15

* à consommer avec modération, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

RÉVEILLON 31.12.10
ETOILE SPORTIVE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Réserve :

___ repas adulte à 69 € = ____

___ repas enfants* à 30 € = ____

TOTAL : _____ €

Coupon réponse à remettre :

- Maryse Boudier
- 1 square de la Grotte
- chèque à l'ordre de ESA
- attention : places limitées !!!

**repas enfants (-12 ans) servis sur tables séparées*

Réveillon du NOUVEL AN 2011
le 31 décembre 2010 de 20 heures à l'aube

- Salle Les Viviers
- Cotillons gratuits
- Parking surveillé
- Nombre de places limité

- Infos et réservation :
Maryse Boudier (ap. 18h)
06.15.45.67.60
ou 03.21.48.03.32

- Animé par :
AVANT PREMIERE EVENEMENTIEL

MENU

Cocktail de bienvenue
Marbré de foie gras aux figues
Sabayon de saumon aux amandes et à l'estragon
« Féerie de bulles d'Or »
Pavé de biche aux morilles
Etuvée aux légumes d'antan
Pommes de terre Anna
Tatin d'oignons confits
Assiette de fromages et sa verdure
Pain de nougat glacé et son coulis
Café
Soupe à l'oignon
vin blanc - vin rouge (1 bouteille pour 4)

La parole aux Associations

COMITÉ DES FÊTES

Programmation 2011

Nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro : le comité des fêtes nous a concocté une année 2011 riche en animations, sorties et nouveautés.

Comme il n'est jamais trop tôt pour s'organiser, voici le calendrier des manifestations prévues l'année prochaine :

26 février : sortie au salon de l'agriculture de Paris
13 mars : thé dansant
17 avril : sortie en baie de Somme
20 avril : sortie cerfs-volants à Berck
25 avril : chasse à l'œuf
1er mai : brocante communale
27 mai : fête des voisins
du 24 juin au 1er juillet : voyage en Croatie *(attention, inscriptions au plus tard le 21 décembre !)*
14 juillet : repas républicain
17 septembre : sortie vendanges en Champagne *(attention, inscriptions au plus tard le 15 janvier !)*
9 octobre : course des 10 km
22 octobre : Anz'in Music IV
26 novembre : forum des associations

Pour chaque rendez-vous, des renseignements complémentaires vous seront apportés par le biais du bulletin communal.

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation de ces manifestations en tant que bénévoles, venez rencontrer le comité des fêtes lors de son assemblée générale annuelle le 28 janvier 2011 à 19h00, salle des aînés.

Nous souhaitons à tous les Anzinois une très bonne année 2011 !

La chasse à l'œuf

L'agenda en un clin d'oeil...

du 16 au 20 décembre
➤ **distribution du colis des aînés**

Vendredi 31 décembre
Etoile Sportive d'Anzin
➤ **réveillon du nouvel an**
Salle Les Viviers - 20h00 - 69€/30€

Vendredi 14 janvier
➤ **vœux du maire à la population**
Salle Les Viviers - 19h00

Mercredi 26 février
Comité des fêtes
➤ **sortie au Salon de l'Agriculture**

Calendrier non exhaustif

14
janvier
2011
Vœux
du
maire
à la
population
19h00
Les
Viviers